

Informations Municipales

Conseil Municipal du 25 septembre 2012 : souscription pour les travaux de l'église

Après compte rendu des actes du Maire, le Conseil prend connaissance du **Rapport annuel 2011** - à la disposition du public en Mairie - **du Grand Lyon sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets.**

Au delà des opérations " spots " de collecte papier pour le téléthon (22 000 € de don), de collecte de textile pour Le Relais, filiale d'Emmaüs, ou de collecte du verre (74 664 € pour la lutte contre le cancer), le Grand Lyon poursuit les objectifs suivants :

- **La Réduction des déchets**, avec un objectif de réduction du tonnage de déchet collecté et traité de 7% en 5 ans. La collecte des déchets ménagers est stable à + 0,66 % (315 830 t), malgré l'accroissement de la population. La collecte sélective augmente de 1,71 % (64 303 t), la collecte en déchetterie augmente de + 5,97 % = 131487 t
- **Des efforts dans le domaine de la collecte et du traitement et réduction des coûts** par les actions suivantes : refus de bac, test sur l'élargissement des consignes de tri à tous les emballages plastiques, optimisation de la collecte du verre, ouverture de la 18° déchetterie à Mions, amélioration du taux de recyclage effectif des déchets du tri (47 741 t de déchets effectivement recyclés sur 64 303 t collectés), valorisation énergétique de 367 893 t de déchets, soit 63 000 logements raccordés en eau chaude + chauffage, développement du compostage (29 580 t).
- **La maîtrise des dépenses (2007-2011)** : Collecte : 58,8 à 58,7 M d'€ = 49,3 € à 45,8 € par habitant / Traitement : 44,8 à 34,8 M d'€ = 37,5 € à 27,10 € par habitant.

Solaize	2007	2011	2011 Grand Lyon
Ordures ménagères	298 kg/hab.	231,2 kg/hab.	246,4 kg/hab.
Collecte sélective	85 kg/hab.	62,5 kg/hab.	50 kg/hab.
Verre	22 kg/hab.	25,8 kg/hab.	19,5 kg/hab.
Déchetterie encombrants	166,72 tonnes	136,22 tonnes	
Déchetterie végétaux	59,54 tonnes	110,12 tonnes	

L'ordre du jour du Conseil se poursuit avec l'**admission en non valeur d'une créance** et une **décision modificative budgétaire** portant notamment sur des frais d'acte ainsi que la somme due au titre de 2012 à Enfance pour tous suite à la signature de l'avenant. L'équilibre budgétaire reste inchangé.

Le Conseil approuve ensuite 2 conventions :

- une **convention cadre pour l'occupation de certains équipements sportifs par les organisations des salariés** des entreprises de la Vallée de la Chimie. Cette convention cadre définit les équipements mis à disposition ainsi que les modalités notamment financières de ces mises à disposition.
- une **convention tripartite commune de Solaize, Association pour la sauvegarde de l'église et du patrimoine et Fondation du patrimoine**. Elle lance la campagne de souscription qui vise à encourager le mécénat populaire et d'entreprise pour l'aide aux travaux de restauration de l'église.



Les dons versés à la Fondation du Patrimoine permettront aux particuliers et entreprises de bénéficier de **réduction au titre de l'impôt**.

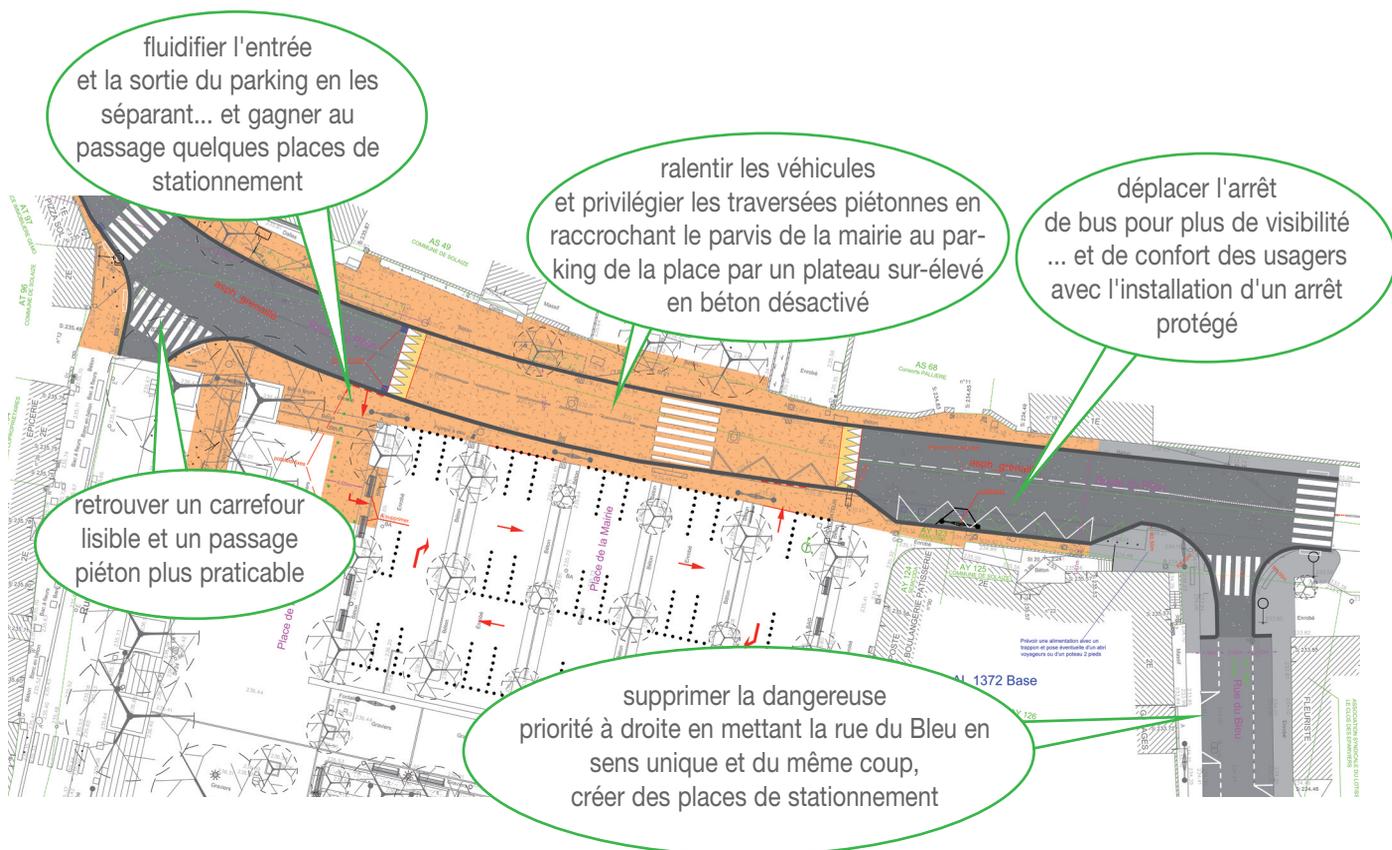
Les dons seront intégralement reversés **97% du montant de votre don** seront affectés aux travaux de restauration de l'église Saint Sylvestre, **les 3% restants étant dédiés aux frais de gestion de la Fondation**.

Commission cadre de vie

Voirie : Aménagement de la Place de la mairie

D'ici quelques jours, vont démarrer les travaux de sécurisation de la place de la mairie. Ces travaux vont durer **3 bons mois**. Ils seront réalisés par demie chaussée de façon à ne pas entraver la circulation. Grand Lyon, entreprises et services de la mairie restons à votre écoute pendant la durée des travaux.

RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'AMENAGEMENT



Informations des associations

L'association « Tel est Ton Solaize » organise une vente de diots le 21 octobre

Dimanche 21 octobre 2012 à la Verchère, à partir de 9h00, une vente de diots savoyards cuit sur place. Venez nombreux : déguster dans la salle ou les emporter (pensez à prévoir un contenant).

L'ASSOCIATION pour la sauvegarde de l'église et du patrimoine de SOLAIZE en AG

Elle tiendra son ASSEMBLEE GENERALE le Jeudi 13 Décembre à 18 Heures à la MEDIATEQUE. Une réunion de cette même association aura eu lieu le JEUDI 11 OCTOBRE à 9 heures à la MAIRIE.

Informations des particuliers

- L'AISPA de Marennes, Association Intercommunal au Service des Personnes Agées, qui intervient auprès de 300 bénéficiaires recrute : Aide à Domicile (H/F) et Auxiliaire de Vie Sociale (30h/semaine). Pour tout renseignement : s'adresser à AISPA, 104, rue de l'Eglise – 69 970 Marennes ou par mail contact@aispa.fr